



OFFRE LABELLISÉE

# VicTerria Santé, la protection santé des agents territoriaux

Découvrez vos garanties et services

SANTÉ



SERVICES



ACTION SOCIALE





## À chacun sa garantie !

Notre offre **VicTerria Santé** est spécialement conçue pour les agents territoriaux. **Labellisée\***, elle vous permet de bénéficier d'une prise en charge de la part de votre employeur sur le montant de votre cotisation.

Choisissez le niveau de remboursement correspondant à vos besoins en santé parmi nos 4 niveaux de couverture proposés.

\*En application du décret 2011-1474 du 8 novembre 2011, conditions et montant de la participation disponibles auprès de votre employeur.

### Les + de l'offre



Éligible à la participation financière de votre employeur



Une solution modulable pour optimiser votre budget



Des services utiles à votre quotidien :  
→ Assistance 24h/24 et 7j/7  
→ Réseaux de soins  
→ Téléconsultation médicale



Remboursement intégral sur les garanties 100% santé

## Les bonnes raisons de choisir la Mgéfi



Des remboursements rapides  
→ sous 48 heures



Un tiers payant immédiat  
→ pas d'avance de frais grâce à votre carte tiers payant disponible en version imprimée ou dématérialisée



Un espace adhérent intuitif et sécurisé  
→ un espace en ligne personnel et sécurisé simplifiant vos démarches



Des adhérents satisfaits  
→ 91% de nos adhérents déclarent être satisfaits de nos services



Mutuelle spécialiste de la fonction publique depuis 2007

# Les principales prestations de vos garanties

Prestations Sécurité sociale + Mutuelle*	Santé 1	Santé 2	Santé 3	Santé 4
<b>SOINS COURANTS</b>				
Consultation Généraliste / Spécialiste <sup>(1)</sup>	<b>100 %</b>	<b>100 % / 125 %</b>	<b>125 % / 150 %</b>	<b>150 % / 180 %</b>
Actes d'imagerie et d'échographie <sup>(1)</sup>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>125 %</b>	<b>150 %</b>
Pharmacie (65 % / 30 % / 15 %)	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
Pharmacie prescrite et non remboursée par la Sécurité sociale	<b>15 € / an</b>	<b>20 € / an</b>	<b>25 € / an</b>	<b>35 € / an</b>
<b>HOSPITALISATION</b>				
Honoraires médicaux <sup>(1)</sup>	<b>100 %</b>	<b>130 %</b>	<b>170 %</b>	<b>220 %</b>
Forfait journalier hospitalier	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Chambre particulière avec nuitée <sup>(2)</sup>	<b>15 € / jour</b>	<b>25 € / jour</b>	<b>50 € / jour</b>	<b>70 € / jour</b>
<b>DENTAIRE</b>				
Couronne 100% santé	<b>jusqu'à 500 € / dent</b>			
Autre couronne	<b>150 € / dent</b>	<b>180 € / dent</b>	<b>300 € / dent</b>	<b>420 € / dent</b>
Orthodontie remboursée par la Sécurité sociale	<b>241,88€ / semestre</b>	<b>290,25€ / semestre</b>	<b>387€ / semestre</b>	<b>580,50€ / semestre</b>
Implantologie, Orthodontie, Parodontologie non remboursées par la Sécurité sociale	<b>Forfait annuel global de 200 €</b>	<b>Forfait annuel global de 300 €</b>	<b>Forfait annuel global de 500 €</b>	<b>Forfait annuel global de 700 €</b>
<b>OPTIQUE</b>				
Équipement à tarif libre Monture + 2 verres simples <sup>(3)</sup>	<b>100 €</b>	<b>140 €</b>	<b>180 €</b>	<b>240 €</b>
Équipement à tarif libre Monture + 2 verres complexes <sup>(3)</sup>	<b>200 €</b>	<b>240 €</b>	<b>280 €</b>	<b>340 €</b>
Lentilles	<b>100 % + 50€ / an</b>	<b>100 % + 50€ / an</b>	<b>100 % + 80€ / an</b>	<b>100 % + 150€ / an</b>
<b>AIDES AUDITIVES</b>				
Prothèses auditives à tarif libre Bénéficiaire de 20 ans ou plus <sup>(4)</sup>	<b>400 € / prothèse</b>	<b>500 € / prothèse</b>	<b>650 € / prothèse</b>	<b>800 € / prothèse</b>
<b>CONFORT &amp; BIEN-ÊTRE</b>				
Cures thermales	<b>100 %</b>	<b>100 % + 100 € / an</b>	<b>100 % + 150 € / an</b>	<b>100 % + 200 € / an</b>
Médecines douces	<b>20€ / séance 3 séances / an maximum</b>	<b>25€ / séance 3 séances / an maximum</b>	<b>35€ / séance 3 séances / an maximum</b>	<b>45€ / séance 3 séances / an maximum</b>
Actes non remboursés par la Sécurité sociale (ostéodensitométrie, contraception, homéopathie, vaccins...)	<b>Forfait annuel global de 70€</b>	<b>Forfait annuel global de 130€</b>	<b>Forfait annuel global de 180€</b>	<b>Forfait annuel global de 250€</b>

\* Sous réserve des dispositions contractuelles – L'intégralité de vos prestations est disponible dans le règlement mutualiste. Les pourcentages sont exprimés en référence à la base de remboursement de l'Assurance maladie obligatoire (BR).

(1) Les prestations sont minorées pour les médecins non-signataire de l'OPTAM ou l'OPTAM-CO (décret du 18 novembre 2014).

(2) La prise en charge de chambre particulière est limitée à 60 jours par an en maternité ou court séjour; et, limitée à 30 jours par an en psychiatrie ou soins de suite et réadaptation.

(3) Prestations mutuelle uniquement, dans la limite d'un équipement tous les 2 ans sauf évolution de la vue – décret du 18/II/2014.

(4) Dans la limite d'un appareil par oreille tous les 4 ans à compter de la date de facturation du dernier appareil



## Optimisez votre budget !

**Économisez 20%** sur votre cotisation en optant pour une couverture **Flexi Santé**. Conservez une très bonne prise en charge sur les soins essentiels et les plus coûteux tout en renonçant aux prestations ci-dessous :

- ✖ Pharmacie 30% - 15%
- ✖ Pharmacie non remboursée
- ✖ Chambre particulière avec nuitée
- ✖ Chambre particulière ambulatoire
- ✖ Frais d'accompagnant
- ✖ Prothèse / Orthodontie non remboursée
- ✖ Lentilles
- ✖ Chirurgie réfractive
- ✖ Cures thermales
- ✖ Médecines douces (ostéopathie...)
- ✖ Actes de prévention non remboursés

## Votre devis en quelques clics

Pour connaître le niveau de garantie le plus adapté à vos besoins réalisez un devis **ici** ou sur notre site **mgefi.fr**





## Votre protection va bien au-delà des remboursements santé



**La Mgéfi propose des garanties d'assistance utiles pour alléger votre quotidien !**

Bénéficiez de garanties d'assistance en cas de coup dur.

En cas d'urgence ou d'hospitalisation programmée, mais aussi en cas d'immobilisation ou de pathologie lourde, vous pouvez bénéficier de garanties d'assistance adaptées grâce à Mgéfi Assistance\* disponible 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

Aide à domicile, bilan personnalisé, garde d'enfants et d'animaux, livraison de repas... environ 3200 structures peuvent intervenir partout en France.

Pour vous écouter, vous conseiller, vous orienter lorsque vous avez besoin de mettre en oeuvre vos garanties d'assistance : voici le numéro dédié pour échanger en direct avec nos professionnels de l'assistance :

**05 49 34 82 48**

\* Services assurés par IMA assurances

### Devenez acteur de votre santé



En plus des prestations confort et bien-être incluses dans votre couverture santé, nous vous accompagnons pour vous aider à devenir acteur de votre santé.

Nutrition, vision, audition, hygiène bucco-dentaire, maladies chroniques, santé environnementale, sport ou encore addictions... Découvrez sur [mgefi.fr](http://mgefi.fr), rubrique « Tout comprendre », des conseils experts, et rubrique « Mieux vivre », des informations santé et prévention.

Découvrez aussi le calendrier des actions près de chez vous tout au long de l'année et partout en France avec + de 500 programmes de prévention : dépistages, conférences, ateliers, quizz... via votre espace adhérent.



### Et bien sûr, bénéficiez du tiers payant

Ne faites pas l'avance des frais restant à votre charge (pharmacie, médecin, séjour hospitalier...) auprès des professionnels de santé ayant signé une convention avec la Mgéfi. Pour bénéficier du tiers payant, présentez-leur votre carte Vitale et votre carte de tiers payant.

Pour accéder à tous ces services, rendez-vous dans votre espace adhérent sur

**mgefi.fr**





## VOS SERVICES SANTÉ

**my  
SANTÉCLAIR**  
Mon repère santé

### Des réseaux de soins pour une qualité contrôlée et des tarifs préférentiels

Bénéficiez du tiers-payant, de soins et d'équipements de qualité à tarifs avantageux auprès de professionnels de santé reconnus et régulièrement contrôlés grâce au réseau de soins Santéclair : opticiens, centres de chirurgie réfractive, dentistes, cabinets spécialisés en implantologie, audioprothésistes, ostéopathes, chiropracteurs et diététiciennes.

### La plateforme digitale qui facilite votre accès aux soins

+ de 20 services inclus dans votre contrat santé pour mieux choisir et obtenir plus facilement les soins dont vous avez besoin pour un petit tracas de santé ou un problème plus sérieux : géolocalisation de services d'urgence et de professionnel de santé partenaires, outil d'analyse de symptômes, deuxième avis médical, coaching sportif, nutrition, sommeil et bien-être ...

### Maîtrisez votre budget optique avec le réseau Santéclair :

- Tarifs préférentiels pour vos lunettes et de l'OFFRECLAIR sans reste à charge.
- Tarifs négociés pour vos achats de lentilles en ligne.
- Tarifs encadrés dans les centres de chirurgie réfractive partenaires.
- RDV rapide et prioritaire en ophtalmologie dans un centre partenaire.

Pour accéder à tous ces services, rendez-vous dans votre espace adhérent sur

**mgefi.fr**



### Téléconsultez ! Un médecin sans salle d'attente

Grâce à notre plateforme de téléconsultation médicale accessible depuis votre espace adhérent, **vous pouvez communiquer autant de fois que vous le souhaitez, 7 j/7, 24 h/24, avec des médecins généralistes ou spécialistes**, dans un espace sécurisé depuis votre ordinateur, smartphone ou tablette, via deux canaux : visio ou téléphone. Une ordonnance pourra même vous être délivrée, en fonction de votre besoin.



## Profitez d'un espace adhérent sécurisé qui simplifie vos démarches sur [mgefi.fr](#)

- Modifier vos **informations personnelles**
- Suivre vos **remboursements**
- Soumettre des **devis**
- Obtenir des **devis** pour adhérer à des garanties santé / prévoyance
- Accéder aux **services en ligne** : géolocalisation des professionnels de santé, télémédecine, conseils prévention...
- Télécharger votre **carte de tiers payant**
- Feuilleter les derniers numéros de votre revue « **Couleurs** ».



Retrouvez toutes nos actualités, mais aussi nos découvertes, nos coups de cœurs, nos conseils prévention, en bref des contenus utiles et ludiques en vous abonnant à nos pages Facebook et LinkedIn.



## ACTION SOCIALE

### Accédez à un accompagnement social personnalisé

Dès votre adhésion à la Mgéfi, vous bénéficiez d'un accompagnement social personnalisé de la part de votre mutuelle d'action sociale : la MASFIP.

La MASFIP intervient en articulation avec la Mgéfi et après les aides existantes vers lesquelles un conseiller mutualiste dédié peut vous orienter.

Une allocation peut vous être versée, après l'étude personnalisée de votre situation, pour certaines dépenses de santé ou à la suite d'une naissance par exemple.

Un prêt bonifié (intérêts pris en charge par la mutuelle) en cas d'aléa de la vie ou encore une caution immobilière peuvent vous être proposés.



N'hésitez pas à vous renseigner directement auprès de votre conseiller mutualiste

**01 80 97 91 91**  
(prix d'un appel local)

ou sur [www.mgefi/masfip.fr](http://www.mgefi/masfip.fr)



**masfip**  
UNIS & SOLIDAIRES

# Besoin de conseils ?



**mgefi.fr**



## Mgéfi

6, rue Bouchardon – CS 50070  
75481 Paris Cedex 10

**Mgéfi**  
groupe matmut



**Assureur de la garantie santé** – Mutuelle Générale de l'Economie, des Finances et de l'Industrie (ci-après la MGEFI), mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du code de la mutualité, immatriculée sous le n° SIREN 499 982 098 et dont le siège social est situé au 6, rue Bouchardon – CS 50070 – 75481 Paris Cedex 10.

L'offre VicTerria Santé est distribuée par :

- MGEFI
- Mutuelle OCIANE - Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, immatriculée sous le n° SIREN 434 243 085.  
Siège social : 35 rue Claude Bonnier - 33054 BORDEAUX Cedex.

**Mutuelle d'Action Sociale des Finances Publiques (MASFIP)** : Mutuelle régie par le Code de la mutualité : SIREN : 778147132  
6, rue Bouchardon - 75010 Paris

**IMA Assurances, en charge de l'assistance Mgéfi** : société anonyme au capital de 157 000 000 euros entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est situé 118 avenue de Paris - CS 40 000 - 79 033 Niort Cedex 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Niort sous le numéro 481.511.632. Les conditions et modalités d'application des garanties sont détaillées dans la notice d'information

Document publicitaire n'ayant pas de valeur contractuelle, les conditions de vos garanties figurent sur les statuts et règlements mutualistes.

